



Registre des délibérations - Délibération n° 05 : 12/06/2018

ANIMATION DE LA STRATÉGIE ET DU RÉSEAU D'ACTEURS DE L'ÉDUCATION À L'EAU EN CAMARGUE

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le douze juin à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents**

— Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana

— Représentants des Communes :

- Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland Chassain, Roger De Murcia

— Représentants des établissements publics :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► **Avait donné pouvoir**

Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Corinne Chabaud
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux
 Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Roger De Murcia
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jérôme Bernard
 Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb à Henri Rivas

► **Étaient absents-excusés**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari, Cyril Juglaret, Jean-Marc Martin-Teissere
 Commune d'Arles : Pierre Vétillard
 Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Marc Minoretti
 Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
 Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 18 membres**

► **Autres personnes présentes**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Jacques Blondel, co-Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc naturel régional de Camargue
 Nicolas Guéritaine, Chargé de projet PNR et Leader, territoires du Littoral occidental aux Alpes, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Charlotte Thibault, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Pascale Durif-Varambon, Directrice adjointe, responsable du pôle « Administration générale et ressources », Parc naturel régional de Camargue
 Cécile Héritier, Assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

En exercice	Nombre de membres	
	Présents et représentés	Votants
30	17	17

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	42

Date de convocation 15/03/2018 RC - 142/143

REÇU EN PREFECTURE
le 27/06/2018

Application agréée F. Infolite.com



Délibération n° 05 : 12/06/2018

ANIMATION DE LA STRATÉGIE ET DU RÉSEAU D'ACTEURS DE L'ÉDUCATION À L'EAU EN CAMARGUE

Dans le cadre de la Phase 1 du contrat de Delta Camargue, le Schéma d'éducation à l'eau du Parc naturel régional de Camargue a été défini avec les partenaires institutionnels et du territoire afin de répondre aux ambitions du Contrat en termes de sensibilisation et d'information des publics au fonctionnement hydraulique de la Camargue, et aux outils mis en œuvre pour une meilleure gestion de l'eau, notamment le 10^{ème} programme de l'Agence de l'eau.

Une dizaine d'actions a été définie afin de transmettre aux différents publics (enfants, jeunes, grand public...) des éléments de connaissance et de compréhension du système de gestion des eaux afin d'en saisir les grands enjeux. Ces actions sont portées par différents maîtres d'ouvrage : ASA, associations, Parc naturel régional de Camargue...

L'animation du schéma et du réseau d'acteurs est portée par le Parc de Camargue afin qu'il poursuive sa mission de coordination générale : information et formation des acteurs, accompagnement à l'amorçage de projets... Pour cela, le Parc naturel régional sera accompagné et soutenu dans la mise en œuvre de sa méthode d'animation par le CPIE Rhône Pays d'Arles. (25 jours en 2017 pour l'amorçage pour 7750 € et 10 jours pour 2018 pour 2900 €).

Pour assumer la prise en charges des coûts inhérents à ces missions, le Parc sollicite auprès de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et du Conseil régional PACA les financements suivants :

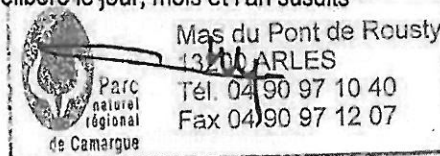
Dépenses	TTC	Recettes	
Animation du schéma d'éducation à l'eau et du réseau d'acteurs (2 jours par semaines)	48 880 € = 24 440 €* par an sur 2 ans	Agence de l'eau RMC	29 765 sur 2 ans
Mission d'accompagnement du CPIE Rhône Pays d'Arles	10 650 € sur 2 ans	Région Provence-Alpes Côte d'Azur Autofinancement PNR	17 859 € sur 2 ans 11 906 €
Total	59 530 €		59 530 €

* Méthode de calcul sur le coût de réalisation de la mission (1,3 x salaires et charges)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- Valide la demande de financement proposé ;
- Autorise le Président à solliciter le concours de l'Agence de l'eau pour le financement de la mission d'animation du schéma d'éducation à l'eau, et à signer les conventions d'aides correspondantes et tous les documents y afférant.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **27 JUN 2018**
Et de l'affichage effectué le **27 JUN 2018**